

DOSSIER DE PRESSE

Rennes, le mercredi 1^{er} avril 2020



UNE REORGANISATION TOTALE DU CHU DE RENNES ET DES PROFESSIONNELS MOBILISÉS FACE A L'ÉPIDÉMIE DU COVID19

Depuis le début du mois de février, le CHU a totalement réorganisé son offre de soins pour faire face à l'épidémie d'infection à SARS-COV2, dont la maladie clinique a été nommée COVID-19. L'épidémie n'ayant pas débuté aussi rapidement en Ille-et-Vilaine et en région Bretagne que dans d'autres régions, le CHU de Rennes a bénéficié d'un temps de préparation qui lui a permis d'être prêt à faire face au pic épidémique.

Le niveau 4 du plan de crise pour les réanimations et le niveau 3 du plan pour les lits de médecine est à ce jour mis en œuvre .

La région Bretagne comptait hier soir 1 040 cas confirmés COVID+ (par diagnostic biologique PCR), dont 236 résidant en Ille et Vilaine.

Pour le CHU de Rennes ce matin, étaient dénombrés 222 cas confirmés cumulés.

Parmi ces patients, 76 sont hospitalisés :

29 sont pris en charge en réanimation ou en unité de surveillance continue dont 12 patients supplémentaires qui ont été accueillis d'Île-de-France ce jour,

29 sont hospitalisés en médecine,

2 en soins de suite et de réadaptation

et 3 dans le cadre de la filière obstétrique.

La grande majorité des patients confirmés COVID+ sont pris en charge à leur domicile. Jusqu'à présent 130 patients positifs sont suivis via l'application My CHU.

Les autres patients positifs ont été considérés comme guéris.

5 décès ont été constatés (3 femmes et 2 hommes), moyenne d'âge 77 ans

DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE, UNE MOBILISATION EXCEPTIONNELLE DU SERVICE DE MALADIES INFECTIEUSES, DU SAMU – CENTRE 15 ET DU LABORATOIRE DE VIROLOGIE

[Une régulation Samu-centre 15 réorganisée avec le soutien actif de la médecine de ville et la mise en place d'une ligne dédiée COVID depuis le 16 mars](#)

DOSSIER DE PRESSE

Rennes, le mercredi 1^{er} avril 2020



Le SAMU Centre 15 s'est réorganisé pour répondre aux appels spécifiques COVID tout en assurant un décroché rapide pour les appels urgents non COVID, avec la mise en place d'une régulation COVID facilement accessible en composant le 15 puis le 0. Cette régulation a été organisée en mobilisant des renforts au sein des équipes d'Assistants de Régulation Médicale (ARM), des médecins urgentistes du CHU, mais aussi des médecins généralistes et des étudiants en médecine, formés aux spécificités du contexte COVID, et en médecins dédiés à cette régulation (médecins hospitaliers et médecins de la permanence libérale)

Au cours des deux dernières semaines, le centre 15 a ainsi pu faire preuve d'une capacité d'adaptation exceptionnelle face à l'augmentation d'activité majeure que les appels « COVID » ont entraîné (trois fois plus d'appels que d'habitude, avec des pics à plus de 2000 appels par jour).

SAMU-Centre 15	30/03
Nb appels entrants	1014
Nb appels en salle de crise	221
Nb dossier régulation médicale COVID	232
Nb départs SMUR COVID	3

Les patients peu ou pas symptomatiques sont redirigés vers leur médecin traitant ou des dispositifs dédiés ambulatoires, afin de ne pas faire venir au CHU des patients ne présentant pas de critères d'hospitalisation. Les patients suspects d'infection COVID présentant des symptômes plus importants

Organisation du renfort au SAMU-Centre15

→ Régulation médicale « aide médicale d'urgence » : 1 médecin supplémentaire présent de jour et ½ effectif supplémentaire de nuit

→ Transports SMUR : 1 médecin supplémentaire 24h/24 et mise en place d'une astreinte pour pouvoir assurer des transports secondaires supplémentaires et répondre aux besoins régionaux

→ Régulation libérale renforcée : 2 médecins supplémentaires en journée la semaine et le samedi matin, et renfort sur les créneaux de la permanence des soins

→ Mise en place d'une ligne de régulation COVID au centre 15 avec appui médecins généralistes, médecins retraités, étudiants en médecine spécialement formés

→ Renforts en personnels Assistants de Régulation Médicale : 4 supplémentaires le matin, 2 supplémentaires l'après-midi et 2 supplémentaires en soirée

DOSSIER DE PRESSE

Rennes, le mercredi 1^{er} avril 2020



sont dirigés vers le CHU après échanges et arbitrage entre le médecin régulateur et l'infectiologue, pour évaluation.

Un Centre de consultation ambulatoire dédié COVID assuré par le service des maladies infectieuses

Depuis le 13 février, le service de Maladies infectieuses a organisé un centre de consultation ambulatoire, dans les locaux du centre de vaccination du CHU. Il permet l'évaluation clinique et le prélèvement pour des patients qui sont ensuite ré adressés à leur domicile dans l'attente du résultat lorsque les conditions sont réunies. Le centre ambulatoire réalise aujourd'hui entre 25 et 35 consultations par jour, avec des pics à 40 patients certains jours. Pour les enfants, cette évaluation clinique avec réalisation de prélèvements est organisée à l'Hôpital Sud, au sein de box dédiées de l'UHTCD pédiatrique ; en moyenne, 6 enfants sont reçus en consultation chaque jour.

Le 11 mars, suite à l'apparition d'un cluster sur la commune de Bruz, une équipe de professionnels du CHU de Rennes (pédiatres et infectiologues) et de SOS médecins a mis en place un centre de consultations de proximité à titre exceptionnel afin de répondre aux questions, de rappeler les mesures préventives et de procéder, le cas échéant, à des examens cliniques : 269 adultes et 76 enfants ont été vus en consultation et 12 prélèvements ont été effectués..

Consultations COVID	30/03
Nb de consultations adultes aux Maladies infectieuses	31
Cumul depuis le 24/02	722

Le laboratoire de virologie fortement sollicité au service du territoire et de la région

Le laboratoire de virologie du CHU de Rennes est aujourd'hui l'un des trois laboratoires qualifiés en Bretagne pour analyser les prélèvements COVID. Très sollicité par une grande partie des établissements bretons (Vannes, St Malo, St Brieuc, etc ...), le laboratoire a adapté ses organisations et ses ressources ce qui lui a permis de passer de 90 analyses par jour « COVID » à 360 par jour, soit le même volume qu'un CHU comme Lyon.



DOSSIER DE PRESSE

Rennes, le mercredi 1^{er} avril 2020



→ Depuis le 22 février, 4367 prélèvements ont été analysés, dont 1529 pour le CHU et 2838 hors CHU (au total 574 positifs)

Une équipe mobile mise en place au service des EHPAD

Pour les EHPAD et structures médico-sociales, une unité mobile a été mise en place conjointement par le service de médecine gériatrique, le Centre 15 et le service des maladies infectieuses. Cette équipe se déplace directement dans la structure qui en fait la demande, évalue la pertinence d'un test COVID et effectue le prélèvement le cas échéant. **Depuis le 18 mars, 1010 prélèvements ont été réalisés par l'équipe mobile. Quels que soient les résultats, les établissements sont ensuite rappelés par le CHU pour faire un point de situation avec eux et accompagner les mesures à prendre.** Des web-conférences sont également organisées avec les EHPAD du territoire en lien avec l'hospitalisation à domicile - HAD 35

Une attention particulière aux personnes vulnérables

Pour les personnes plus vulnérables sur le plan social, le CHU, en lien avec l'Agence Régionale de Santé Bretagne, la structure d'hébergement sociale - association Saint Benoît Labre - et le réseau de santé Louis Guilloux, ont ouvert, lundi 30 mars, un centre d'hébergement spécialisé COVID. Le centre dispose de 10 places avec une possibilité d'extension à 20 places.

UN PLAN DE MOBILISATION EXCEPTIONNEL ET UNE REORGANISATION COMPLETE DES ACTIVITES MEDICALES ET CHIRURGICALES DU CHU POUR FAIRE FACE A LA CRISE

Le CHU s'est préparé à accueillir un nombre important de patients COVID+ sur l'ensemble des principales filières concernées (urgences, médecine, réanimation, mère-enfant, SSR/MPR, EPHAD, soins palliatifs etc). **Le double enjeu est de prendre en charge, en fonction de chaque situation clinique et de manière optimale, les patients COVID+ et les autres patients, dans des filières dédiées et des circuits séparés pour éviter la contagion.**

Ainsi, les patients nécessitant une prise en charge urgente ou programmée indispensable pour éviter une perte de chance pour des pathologies autres que le COVID (maladies cardiaques, AVC,



DOSSIER DE PRESSE

Rennes, le mercredi 1^{er} avril 2020



urgences vitales, patients atteints de cancer, etc) peuvent être pris en charge en toute sécurité, de même que les patients COVID+ .

Une réorganisation complète des services d'urgences avec la mise en place de circuits dédiés aux patients COVID+ et les autres patients

Deux circuits différents ont été mis en place au service des urgences médico-chirurgicales adultes.

Les patients en suspicion COVID sont dirigés vers une zone dédiée COVID pour les urgences adultes (portes A et B). Les patients COVID- sont pris en charge au sein l'Unité d'Hospitalisation de Très Courte Durée médicale (UHTCD médicale) porte C.

Les urgences traumatologiques adultes ostéo-articulaires (hors luxations et traumatismes crâniens qui restent, avec les problématiques des autres spécialités chirurgicales, prises en charge à l'accueil non COVID) sont relocalisées en journée de 9h à 21h, 7J/7, au niveau des consultations d'orthopédie traumatologie situées au rez-de-chaussée du Bloc hôpital sur Pontchaillou.

Les locaux et les équipes ont été totalement réorganisés pour tenir compte à la fois de la baisse du nombre d'urgences globales accueillies et du nombre en augmentation du flux COVID : **depuis le 14 mars, 648 patients adultes ont été pris en charge dans la filière COVID.**

Aux urgences pédiatriques, une infirmière d'orientation accueille les enfants en amont de leur entrée afin qu'ils soient orientés, en fonction de leurs symptômes, vers **un circuit COVID (suspicion)** ou COVID-. Si besoin, les enfants sont isolés dans une unité dédiée au sein des urgences pour être prélevés. **Depuis le 15 mars, 73 passages ont été enregistrés.**

Aux urgences obstétricales, les parturientes présentant des symptômes COVID sont également isolées et celles devant être hospitalisées sont suivies dans l'unité de grossesse à risque. A la naissance et après évaluation du facteur de risque avec l'infectiologue, le nouveau-né peut rester avec sa maman (aucun cas de transmission entre maman et bébé – dite transmission verticale – n'a jamais été identifié).

La radiologie thoracique en soutien de la prise en charge des urgences

Le scanner thoracique fait partie intégrante du bilan d'un patient suspect ou avéré COVID+. Il existe des signes très évocateurs d'infection COVID qui, associés à la clinique, peuvent permettre un triage

DOSSIER DE PRESSE

Rennes, le mercredi 1^{er} avril 2020



et une orientation rapide des patients, en complément de la biologie. Le scanner renseigne aussi sur des critères de gravité et sur les diagnostics différentiels. Le scanner du centre urgences -réanimations (CUR) a ainsi été dédié à la prise en charge des malades COVID+. Si besoin en fonction de la montée en charge, un deuxième scanner sera mobilisé au CUR.

Les activités d'imagerie hors COVID ont été réorganisées en conséquence.

Type d'examen	Période hors COVID	Période COVID	30/03
Nb d'examens scanners thoraciques journaliers	25	30-40 COVID et 5 non COVID	32 COVID
Nb de radios thoraciques journalières	146	15-20 COVID et 25-30 non COVID	11 COVID

Un plan de mobilisation exceptionnel et une réorganisation complète des activités médicales et chirurgicales pour accueillir les patients nécessitant une hospitalisation

Les services du CHU, sur l'ensemble des sites, participent tous à l'organisation de circuits patients COVID+ et de circuits pour les autres patients, aux périmètres totalement adaptables par étapes successives en fonction de l'augmentation du nombre de patients COVID+. **Pour tous, les principes sont identiques : une séparation des flux COVID+ / COVID-, et une adaptation progressive du capacitaire en fonction des besoins liés au nombre de patients COVID+.** Pour chaque dispositif COVID, un plan détaillé est formalisé et disponible pour les services concernés.

- *22 440 interventions, consultations et hospitalisations de jour non urgentes déprogrammées depuis le lundi 16 mars*

Conformément aux directives nationales, la déprogrammation de l'ensemble des interventions médicales et chirurgicales ainsi que des consultations ou hospitalisations de jour programmées et non urgentes a été décidée et mise en œuvre, afin de limiter la circulation des populations source de contaminations, de libérer des lits d'hospitalisation et de rendre disponibles les personnels pour la gestion de l'épidémie. Les déprogrammations ont été réalisées service par service, après contact avec chaque malade et une analyse par chaque praticien au cas par cas de la possibilité de différer les soins

DOSSIER DE PRESSE

Rennes, le mercredi 1^{er} avril 2020



sans perte de chance pour le patient. 11 salles de bloc opératoire sur les 38 du CHU fonctionnent aujourd'hui pour l'accueil des patients en urgence vitale ou des activités de recours ne pouvant être déprogrammées.

- ***Un plan gradué de mobilisation de lits de réanimation permettant d'atteindre une capacité de 100 lits de réanimation et de soins critiques dédiés COVID+ : le niveau 4 est déjà mis en œuvre.***

Chez 5 % des malades environ, la pneumonie causée par Sars-CoV-2 s'aggrave et peut provoquer une détresse aiguë, notamment respiratoire. Le patient doit alors être hospitalisé dans un service de réanimation.

Le CHU dispose habituellement de 48 lits de réanimation spécialisés (réanimation médicale, réanimation chirurgicale, réanimation cardiaque, vasculaire et thoracique) et de 27 lits de soins continus. Les besoins de prise en charge des patients COVID+ nécessitent de mobiliser et de transformer les lits de réanimation et de soins continus, ainsi que les SSPI

(Salles de surveillance post-interventionnelles) pour les besoins en réanimation médicale des patients COVID+. **Il est ainsi prévu de mobiliser sur un plan gradué de 10 niveaux au total plus de 100 lits de réanimation, avec un circuit COVID+ et un circuit pour les autres patients** (préservation des activités d'urgence hors COVID). Les effectifs médicaux et paramédicaux sont mobilisés et réorganisés au fur et à mesure de la montée en charge. A ce jour, les lits de réanimation chirurgicale sont déjà mobilisés, en complément de la réanimation médicale dont les lits sont totalement dédiés au COVID+, soit 32 lits dédiés COVID+.

Le Comité d'éthique pour demander un avis, partager une question ou une réflexion au service des professionnels

Dans un contexte d'incertitude et de projections difficiles lié à l'évolution de l'épidémie et des capacités de prise en charge la tension éthique peut être exacerbée pour les professionnels du CHU. Le comité d'éthique du CHU de Rennes a l'habitude de rencontrer et d'échanger avec les équipes de soins ; il est disponible à tout moment pour aider, par un regard externe, à éclairer une situation, à en préciser les priorités, afin d'aider en cas de besoin, l'ensemble des professionnels de l'établissement.

- ***Un plan de mobilisation de lits de médecine en 7 niveaux permettant d'atteindre une capacité de 191 lits dédiés COVID+ ; le niveau 3 est actuellement déclenché.***



DOSSIER DE PRESSE

Rennes, le mercredi 1^{er} avril 2020



Le CHU a formalisé un plan de mobilisation de ses lits permettant, au fur et à mesure des besoins, de dédier des unités de soins à la prise en charge exclusive des patients COVID+ au sein de Pontchaillou, grâce aux déprogrammations effectuées.

La première unité dédiée COVID+ est la médecine interne polyvalente (UMIP) - (2^{ème} étage du CUR) de 30 lits. Le niveau 2 a été activé permettant de dédier le service de pneumologie aux patients COVID+ (37 lits); les patients de pneumologie COVID- ayant été dans les locaux des services de cardiologie et de chirurgie vasculaire. Le niveau 3 est en cours afin de mobiliser une unité chirurgicale pour les patients COVID+ soit 99 lits de médecine mobilisés. Le plan se décline sur 7 autres niveaux en faisant appel à l'ensemble des services de médecine et de chirurgie qui, progressivement se transformeront en unité COVID+ si le niveau précédent est atteint. **Au total plus de 191 lits d'hospitalisation peuvent être dédiés aux patients COVID+. En parallèle et sur le même rythme, lorsqu'une unité devient une unité COVID+, les autres patients COVID- présents sont transférés dans une unité non COVID, avec les équipes compétentes pour les prendre en charge.**

Un circuit dédié pour les enfants, les parturientes et les patientes de gynécologie a aussi été mis en place sur l'hôpital Sud.

- ***Une réorganisation complète des activités chirurgicales et des blocs opératoires***

L'ensemble des activités chirurgicales et des blocs opératoires a été fortement réorganisé suite à la déprogrammation. Les services de chirurgie ont réorganisé leurs activités afin de concilier le maintien de la prise en charge des patients les plus graves en lien avec les ressources médicales et paramédicales nécessaires et pour préparer certaines unités de réveil (SSPI) susceptibles d'être transformées en réanimation. Cette réorganisation est menée en lien avec les autres établissements publics et privés afin d'organiser par spécialité le transfert de certaines activités chirurgicales si nécessaire, en fonction de la montée en charge des besoins.

- ***Les soins de suite et de réadaptation - la médecine physique et de réadaptation***

Un dispositif de montée en charge a été élaboré pour les soins de suite et de réadaptation (SSR) et la médecine physique et de rééducation (MPR), permettant d'identifier jusqu'à **57 lits de SSR dédiés COVID+, 30 lits MPR dédiés COVID+** et une équipe mobile en lien avec les établissements partenaires du territoire.



DOSSIER DE PRESSE

Rennes, le mercredi 1^{er} avril 2020



- ***Une attention particulière à la prise en charge des soins palliatifs***

La prise en charge palliative des patients pour lesquels une décision de limitation de soins est actée s'effectue par le service concerné avec si besoin conseils ou intervention de l'équipe mobile de soins palliatifs. Si un certain niveau du plan d'hospitalisations COVID+ est dépassé, le CHU peut mettre à disposition **17 lits dédiés à des patients COVID+** en fin de vie, ce en concertation avec les autres unités de soins palliatifs du territoire qui accueilleront les autres patients COVID- du CHU.

DES DISPOSITIFS NUMERIQUES POUR MAINTENIR UNE OFFRE DE SOINS POUR LES PATIENTS ET DES OUTILS A DISPOSITION DES PROFESSIONNELS

« MyCHU », l'application 100% CHU pour suivre les patients COVID+ ou suspectés à domicile

En quelques jours, dès février, la direction des systèmes d'information, accompagnée par le service de maladies infectieuses pour le volet médical, a développé **une application (MyCHURennes) dédiée au suivi des patients COVID+ ou suspicion COVID retournant à domicile: plus de 560 personnes sont ainsi retournées à domicile** dans une ambiance sécurisée, un contact biquotidien avec les équipes paramédicales de suivi (dont des externes de médecine, très volontaires et très engagés dans la démarche). Cette application est en cours de déploiement au sein du Groupement Hospitalier de Territoire Haute Bretagne afin que les praticiens des établissements membres disposent à leur tour de cet outil pour suivre leurs patients COVID+ ou suspectés à domicile.

Des téléconsultations en cours de déploiement massif

Le dispositif de téléconsultation a nécessité une logistique de déploiement dédié (équipement prise en main, sécurisation des échanges...). Il s'appuie sur un questionnaire par spécialité. A ce jour 13 services du CHU peuvent le déployer et 17 autres sont en cours de préparation.

Le développement des dispositifs audio et visio pour limiter les déplacements des professionnels dans le cadre du télétravail

Dans le cadre des mesures de distanciations sociales prises au niveau national, et suite à la consigne gouvernementale de recours au télétravail, l'établissement s'est organisé afin de faciliter l'accès à distance, soit via un ordinateur CHU de Rennes, soit via un ordinateur à domicile, des professionnels



DOSSIER DE PRESSE

Rennes, le mercredi 1^{er} avril 2020



dont l'activité le permettait. Afin de garantir la sécurité du système d'information, chaque ouverture de compte de télétravail est paramétrée individuellement.

→ **La direction des systèmes d'information a ainsi géré plus de 900 paramétrages en 8 jours.**

Parallèlement, le CHU a développé plusieurs solutions de visioconférence privilégiant ainsi les réunions à distance.

UN PLAN DE CRISE TERRITORIAL ELABORE EN ETROITE CONCERTATION AVEC L'ENSEMBLE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVES DU TERRITOIRE ET LA MEDECINE DE VILLE

La coopération avec la médecine de ville et la ville de Rennes

Une organisation de filières dédiées COVID+ a également été déployée dans les structures médicales de ville. Sur le bassin rennais, **19 structures** (cabinets de groupe, MSP, ESP...) ont ainsi mis en place une filière spécifique pour les patients à risque avec dissociation des circuits lorsque les locaux et organisations le permettent, aménagement de plages horaires spécifiques sur rendez-vous, recours à la téléconsultation ou encore suivi à domicile avec des IDE libérales.

L'ARS, le CHU de Rennes (Samu Centre 15), la Caisse primaire d'assurance maladie, SOS Médecins, l'Ordre des médecins, les associations des médecins libéraux et la Ville de Rennes ont travaillé à la mise en place, à Rennes, de centres de consultation destinés à accueillir, de manière dédiée, des patients présentant des symptômes liés au COVID. **Trois sites ont été choisis pour implanter ces centres dédiés** : les locaux de SOS médecins, rue Eugène-Pottier dans le quartier de Cleunay ; la maison médicale de garde au sein du CHU, à Pontchaillou ; enfin, la Ville de Rennes a mis à disposition l'école maternelle de la Poterie pour un centre ambulatoire dédié.

A sein du Groupement Hospitalier de Territoire Haute-Bretagne

Les 10 établissements du GHT Haute Bretagne se réunissent une fois par semaine en vue de :

- **D'échanger sur les données de l'épidémie** et se concerter sur un plan de gestion de crise coordonné
- **Partager les recommandations des infectiologues du CHU**, et celles de l'ARS Bretagne et du Ministère de la santé

DOSSIER DE PRESSE

Rennes, le mercredi 1^{er} avril 2020



- **Se coordonner pour la prise en charge des patients COVID+**, avec notamment si nécessaire la mobilisation par les Centres Hospitaliers de Fougères, Redon et de Vitré de leurs lits de médecine, et leurs unités de soins continus et de SSR, et échanger sur la situation des EPHAD et les coopérations avec la médecine de ville
- **Harmoniser les pratiques en termes de prélèvements** nécessaire au dépistage du virus, de protection des personnels dans leur exercice professionnel (masques, etc) de gestion de personnel, médical et non médical, ...

Avec les établissements privés participant au service public et les établissements privés à but lucratif

Le CHU de Rennes a aussi associé les établissements privés à but non lucratif (CLCC Eugène Marquis, cliniques Saint-Laurent et la Sagesse, etc..) et les cliniques St Grégoire et Cesson du bassin Rennais pour organiser de manière coordonnée la gestion de l'épidémie. **Des réunions médicales par filière** (réa et soins critiques, médecine, SSR, etc) permettent de mettre en œuvre une gestion coordonnée.

Ces établissements sont mobilisés pour accueillir en fonction de la montée en charge de l'épidémie et en fonction de leurs compétences, des patients chirurgicaux ou médicaux COVID- ; les anesthésistes du territoire se sont proposés en soutien actif des équipes du CHU, pour permettre la mobilisation des lits de réanimation du CHU en tenant compte d'un absentéisme prévisionnel, et mobiliseront leurs USC en aval des réanimations.

Concernant les patients nécessitant une prise en charge en réanimation, c'est le CHU qui est identifié pour leur prise en charge ; les établissements privés rennais et les établissements du GHT pourvus d'une USC (Fougères, Redon, Vitré) seront sollicités pour prendre en charge les autres patients COVID- afin d'aider le CHU.

Les patients COVID+ nécessitant une prise en charge en médecine pourront être pris en charge dans d'autres établissements, dès lors que leur prise en charge ne nécessite pas une intensification relevant de l'USC ou de la réanimation.

Les établissements partenaires de la métropole rennaise se mobilisent également pour permettre le renforcement de compétences médicales et paramédicales (mises à disposition) au sein du CHU dont le plan de montée en charge en réanimation s'appuie sur l'aide de ces établissements.

Organisation territoriale au sein des maternités et suivi des nouveau-nés



DOSSIER DE PRESSE

Rennes, le mercredi 1^{er} avril 2020



Une organisation graduée des prises en charge des femmes enceintes et des nouveaux nés a été mise en place sur le territoire, en coordination avec la maternité de niveau 3 du CHU, les 4 maternités de niveau 2 (clinique de la Sagesse, CHP St Grégoire, CH de Fougères, CH de Vitré) et la maternité de niveau 1 du CH de Redon.

Ainsi, chaque maternité prend en charge ses patientes suspectées COVID et fait réaliser les prélèvements selon les indications médicales retenues ; chacune assure le suivi des patientes COVID+ asymptomatiques ou pauci-symptomatiques. En présence de facteur de gravité ou de retentissement obstétrical, un contact entre obstétriciens des maternités de niveaux 1 et 2 et du CHU est pris afin d'évaluer le besoin et d'organiser le transfert de la maman. En revanche, toutes les césariennes programmées de patientes COVID+ sont réalisées au CHU.

Les critères médicaux habituels s'appliquent pour le transfert des nouveau-nés vers l'unité de néonatalogie du CHU – y compris donc pour les nouveau-nés suspectés COVID. La maman est également transférée sauf si l'un des deux parents est suspecté COVID ou COVID+.

UN DISPOSITIF EXCEPTIONNEL DE MOBILISATION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE SOUTIEN DES PROFESSIONNELS DU CHU

Des cellules RH dédiées permettant de mobiliser les compétences nécessaires et de les former

La direction des ressources humaines (DRH) et la direction des affaires médicales (DAM) ont mis en place des **cellules RH dédiées** permettant de mobiliser les compétences nécessaires et la formation des professionnels pour la prise en charge des patients COVID+.

Le **recensement des professionnels** permettant de mobiliser en préventif, des ressources médicales et paramédicales afin d'anticiper l'absentéisme lié à l'épidémie, a été réalisé auprès des professionnels récemment retraités de l'établissement, ainsi qu'auprès des étudiants actuellement en stage au sein des instituts de formation du CHU et des facultés de Rennes 1.

Par ailleurs, concernant la préparation de la montée en charge des capacités en lits de réanimation, le même dispositif a été mis en place, en recherchant également les compétences de professionnels travaillant au CHU avec un parcours antérieur en réanimation.



DOSSIER DE PRESSE

Rennes, le mercredi 1^{er} avril 2020



Au total, ce sont **plus de 1000 professionnels qui ont été formés**, sur des thématiques diverses (dont habillage-déshabillage), certains ont suivi des modules plus spécifiques aux soins en réanimation, via des dispositifs d'e-learning et simulation.

Des viviers complémentaires aux professionnels du CHU ont été ou sont en cours de constitution.

Sur le plan médical, en complément de premières mesures de redéploiement interne et du renfort apporté par les médecins généralistes libéraux sur la régulation médicale, **des « pools » de compétences » ont été mis en place pour identifier les professionnels mobilisables dans chacun des secteurs pouvant être soumis à une tension et ce tout au long du processus de montée en charge du dispositif COVID**. Ces pools sont constitués de professionnels médicaux de différents services de médecine et de chirurgie du CHU mais aussi de professionnels extérieurs d'autres établissements publics et privés, libéraux, ou récemment retraités volontaires.

Des recrutements anticipés et des redéploiements sont aussi prévus qu'il s'agisse de praticiens seniors ayant un temps partagé sur le territoire, en concertation avec les établissements partenaires ou d'internes effectuant un stage en ville ou en disponibilité. Un point régulier a été mis en place d'une part avec les établissements du territoire et d'autre part avec les facultés de santé et l'ARS pour gérer ces redéploiements.

Afin d'accompagner les professionnels médicaux et non médicaux dans leur prise de fonction sur des unités dédiées au diagnostic ou à la prise en charge de patients COVID+, des formations ad hoc sont organisées à destination des professionnels senior et junior dans **le domaine de la régulation médicale, de l'hygiène** (habillage, déshabillage...) à des fins de protection des professionnels et de prise en charge sécurisée des patients. Ces formations sont organisées par les professionnels des services de maladies infectieuses et réanimation médicale, de médecine interne et de l'équipe opérationnelle d'hygiène.

Enfin, le service des maladies infectieuses et réanimation médicale est également mobilisé pour accompagner l'ensemble des unités qui seront converties en unité COVID pour encadrer la prise en charge, aussi bien sur le plan médical que sur le plan opératoire pour des patients COVID+ nécessitant par ailleurs une prise en charge chirurgicale pour d'autres pathologies.



DOSSIER DE PRESSE

Rennes, le mercredi 1^{er} avril 2020



Les mesures de protection des professionnels

Compte-tenu du passage du département d'Ille-et-Vilaine en zone d'exposition la semaine dernière, et suite aux recommandations nationales tous les soignants (pôles cliniques, médico-techniques, blocs opératoires) et les personnels des fonctions support en lien avec les patients et les unités de soins du CHU portent de manière généralisée un masque chirurgical en continu, sur leur lieu de travail. Le CHU dispose d'un stock suffisant pour plusieurs semaines - le niveau de consommation étant de **65 000 masques chirurgicaux par semaine**, -grâce au stock de l'Etat et aux nombreux dons.

Le CHU est également le centre logistique de référence pour la distribution de l'ensemble des établissements sanitaires et médico-sociaux selon une dotation fixée par l'Agence Régionale de Santé. Le CHU livre également les maisons médicales de garde et les transporteurs sanitaires.

Le port du masque FFP2 est, quant à lui, réservé aux seuls actes de soins avec risque d'aérosolisation. L'équipe opérationnelle d'hygiène du CHU a mis en place une astreinte permettant de répondre aux questionnements des professionnels au cours de la prise en charge des patients.

Le CHU souhaite aussi remercier la société Yves Rocher qui est venu en soutien pour la production de gel hydro-alcoolique, face à une consommation qui a explosé.

Une organisation spécifique du service de santé au travail et la mise en place d'une cellule de soutien psychologique pour accompagner les professionnels

Le service de santé au travail du CHU a installé une ligne téléphonique dédiée fonctionnant 7/7 jours pour venir en soutien aux personnels qui se posent des questions sur leur état de santé et sur le risque qu'ils peuvent faire courir à leurs patients. Une unité de dépistage des cas de COVID pour les professionnels de santé est également ouverte depuis le 23 mars, ce qui est une première en France. Un dispositif de soutien psychologique est également assuré par les psychologues du personnel et les psychologues au sein des services pour accompagner les professionnels et les familles 7/7 jours.

→ A ce jour, **1198 appels ont été reçus sur la ligne dédiée COVID de service de santé au travail dont 4 appels pour soutien psychologique.**

→ **201 dépistages ont été réalisés suite à ces appels.**



DOSSIER DE PRESSE

Rennes, le mercredi 1^{er} avril 2020



Des dispositions facilitant les déplacements et l'hébergement, un soutien à la garde d'enfants, une refonte complète du dispositif de restauration...

Nombre de dispositifs ont enfin été déployés pour permettre aux professionnels de venir travailler dans de bonnes conditions. En complément de la gratuité des TER Breizhgo proposée par la Région Bretagne et la SNCF pour les professionnels médicaux et paramédicaux, le CHU s'est associé à l'opération du groupe TOTAL afin d'offrir des cartes carburant aux personnels hospitaliers ; et lorsqu'aucune autre solution n'est envisageable, un système de transport en taxi a également été mis en place.

Les professionnels rencontrant des difficultés pour la garde de leur(s) enfant(s) peuvent quant à eux s'appuyer sur la direction des ressources humaines extrêmement mobilisée pour trouver des solutions de garde pour les personnels dont la présence est indispensable à la continuité des soins et du service public. Ainsi, les crèches du CHU demeurent ouvertes pour accueillir les enfants non-scolarisés de moins de 3 ans et un réseau de crèches extérieures a été activé en lien avec la Caisse nationale d'Allocations Familiales.

La DRH recense également au jour le jour les difficultés concernant les enfants scolarisés de plus de 3 ans et fait le lien avec la Préfecture afin de coordonner l'accueil en école et collège dans la commune de résidence. En ultime recours, lorsqu'aucune solution d'accueil n'a pu être proposée, l'établissement propose une mise en relation avec des étudiants des instituts de formations pour des missions de baby-sitting réservée pour les moins de 12 ans.

Des solutions de logement dans une résidence sur le site du CHU ou à proximité sont proposées, pour une ou plusieurs nuitées, aux personnels ne pouvant rejoindre leur domicile pour des raisons de sécurité/de santé, en l'absence de moyen de déplacement et lorsque la situation l'exige.

Enfin, l'organisation de la restauration des professionnels a été remaniée pour permettre aux professionnels de prendre leur repas au CHU. Les selfs de Pontchaillou et de l'hôpital Sud proposent désormais une offre alimentaire « nomade » (sandwich, quiche, tartes, laitage, fruits, assiettes froides..., paniers repas gratuits pour les internes et externes) à emporter ou à consommer sur place dans le respect des consignes de distanciation (régulation des flux d'entrée, organisation des tables avec une chaise sur 2 pour les repas sur place...). Le CHU souhaite remercier l'ensemble des entreprises et collectivités qui sont venues soutenir les soignants mobilisés par des dons ou prestations diverses .



DOSSIER DE PRESSE

Rennes, le mercredi 1^{er} avril 2020



LE CHU ENGAGÉ DANS LA RECHERCHE CLINIQUE SUR LE COVID

Le CHU de Rennes participe aux projets de recherche clinique conduits au plan national dans le cadre du consortium « Reacting » : les cohortes comme French COVID et l'essai clinique Discovery qui vise à comparer 5 traitements contre le Coronavirus. Sur ce dernier essai, 20 inclusions sont prévues au CHU de Rennes.

Les équipes rennaises ont également déposé 3 projets auprès de l'Agence Nationale de la Recherche :

- le projet Harmonicov - Human Ab Response & immunoMONitoring of CoV-2 patients - (immunomonitoring de patients atteints du COVID) coordonné par le Pr Cogne a d'ores et déjà été financé au titre des projets prioritaires.

Les deux autres sont en attente de réponse :

- MY-CO-VID (infections opportunistes dans le cadre des infections COVID 19) coordonné par le Pr Gangneux
- PATRAC (PA ndémie COVID19 et TRA jectives de soins dans les CHU) coordonné par le Pr Cuggia.

Le CHU de Rennes a mis en place un conseil scientifique pour accompagner et soutenir la recherche sur le COVID 19. Dans les prochains jours, plusieurs études ou essais cliniques vont ainsi débuter.

Par ailleurs, la direction de la recherche et de l'innovation du CHU a reçu deux projets dans le cadre de son dispositif de soutien interne (Dr Reizine : « Etude des caractéristiques de la lymphopénie induite par le SARS-COV2 au cours du SDRA : COAL (Coronavirus induced ARDS and Lymphocyte dysfunction)» et Dr Nessler : « Place de l'ECMO veino-artérielle dans la prise en charge des défaillances myocardiques associées au SARS-CoV 2 : ECMO-SARS »).

UN DISPOSITIF COORDONNE DE GESTION DE CRISE



DOSSIER DE PRESSE

Rennes, le mercredi 1^{er} avril 2020



Le dispositif s'organise autour de trois cellules de crise se réunissant en visio-conférence. Elles sont complémentaires et en connexion les unes avec les autres.

La cellule de crise restreinte du CHU permet de faire l'état des lieux quotidien des indicateurs de gestion de crise et de suivi des patients.

Dès le 3 mars et dans un souci d'anticipation, elle a été ouverte afin, dans un 1^{er} temps de préparer un dispositif global, souple et évolutif, en lien étroit avec l'ensemble des services et des directions du CHU pour répondre à l'évolution future de l'épidémie.

Elle pilote aujourd'hui ce dispositif au jour le jour en validant les schémas de réorganisation et en décidant des étapes de mobilisation des moyens humains ou matériels déclinées de façon graduée. A travers l'analyse quotidienne des tableaux de bord fondés sur les remontées terrain, elle active ou non des « paliers » dans les dispositifs (descriptif des dispositifs à suivre) et gère les ressources en lien avec toutes les parties prenantes de l'établissement.

Une cellule de crise GHT Haute-Bretagne (auquel le GHT Rance Emeraude est associé - Saint-Malo – Dinan et Cancale).

Il permet au CHU de relayer au sein du GHT les principales informations de l'ARS Bretagne ; l'harmonisation et partage des pratiques entre établissements y est également discuté (exemple : ouverture aux établissements du GHT de la ligne téléphonique du service de santé au travail ou recommandations sur le port de masques...) et de coordonner les plans de crise.

Une coordination territoriale avec les établissements privés de la Métropole rennaise auxquelles sont également associés les établissements du GHT Haute-Bretagne

Filière par filière, l'organisation de la prise en charge graduée pour les patients COVID+ et COVID- y est mise en place pour l'ensemble de la Métropole et du territoire, et des réunions de synthèse hebdomadaires ont été instaurées.

La cellule de crise ARS – établissements de la région

Quotidienne ou bi-hebdomadaire, elle permet aux établissements d'échanger sur la situation épidémiologique, de partager leurs données et d'organiser leur action en complémentarité et en lien avec l'ARS Bretagne.